



CR du Jury académique du 27 mars 2025 du CAPPEI par la voie de la VAEP session 2025

1- Remarques d'ordre général :

- Il n'y a plus de notes depuis l'an dernier mais une appréciation générale accompagnée de la décision finale, « admis » ou « non admis ».
- Lors du CAPPEI par la voie de la VAEP, l'enseignant doit démontrer qu'il possède les compétences de l'enseignant spécialisé définies dans le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé.
- Le pourcentage de réussite académique est proche de celui des années précédentes.
- Il n'y a pas eu de situation particulière d'enseignants à examiner.
- Les candidats qui ont échoué n'ont pas fait preuve des compétences attendues d'un enseignant spécialisé.
- Pour la session 2026, il conviendra d'harmoniser la communication aux candidats à l'issue des épreuves. Le jury académique et la publication des résultats se tiennent quelques jours après les commissions.
- Il est conseillé de prévoir entre chaque candidat un temps de délibération pour le jury d'une quinzaine de minutes.

2 – Recevabilité et présence

Département	Nb de candidats inscrits 1er degré	Nb de candidats recevables livret 1 1er degré	Nb de candidats présents livret 2 1er degré	Nb de candidats inscrits 2nd degré	Nb de candidats recevables livret 1 2nd degré	Nb de candidats présents livret 2 2nd degré
78	22	19	12	3	3	2
91	26	25	18	6	6	3
92	14	13	10	1	1	1
95	11	10	6	2	2	2
Total Académie	73	67	46	12	12	8

3 - Réussite à l'examen

Départements	Nbre de candidats 1er degré présents	Nombre de 1er degré reçus VAEP	Nombre de 1er degré non reçus VAEP	Nbre de candidats 2nd degré présents	Nombre de 2nd degré reçus VAEP	Nombre de 2nd degré non reçus VAEP
78	12	9	3	2	2	0
91	18	10	8	3	1	2
92	10	5	5	1	1	0
95	6	4	2	2	1	1
TOTAL	46	28	18	8	5	3

Soit un taux de réussite académique de 61%

Taux réussite académie	admis	non admis
	61%	39%

4 - Réussite à l'examen par département

Départements	78	91	92	95
candidats admis 1er degré	9	10	5	4
taux de réussite (1er degré)	75%	55%	50%	66%
candidats admis 2nd degré	2	1	1	1
taux de réussite (2nd degré)	100%	33%	100%	50%

5 - Pour aider les candidats

Les attentes du jury

- Capacité du candidat à démontrer ses compétences installées d'enseignant spécialisé en lien avec le référentiel de l'enseignant spécialisé ;
- Capacité du candidat à se positionner comme personne ressource de l'école inclusive ;

Conseils aux candidats

- Être capable d'analyser et de répondre précisément aux besoins éducatifs particuliers des élèves ;
- Être capable d'apporter des réponses pédagogiques et didactiques idoines ;
- Avoir des connaissances solides sur l'école inclusive (les enjeux, l'inclusion, l'accessibilité, la compensation, les dispositifs...) ;
- Connaître et se référer aux textes institutionnels ;

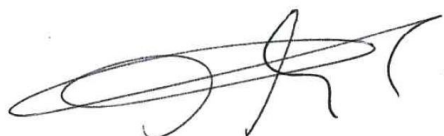
- Consolider ses connaissances, sa pratique et son analyse réflexive par des formations complémentaires (PAF, PDF, lectures ...)
- Expérimenter concrètement ses connaissances théoriques sur le terrain.

Publication des résultats sur le site du SIEC le 31 mars 2025

A Versailles, le 28 mars 2025.

Nathalie Lollier-Reuss

IEN CT EI auprès de Monsieur le Recteur

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, likely representing the name Nathalie Lollier-Reuss.